RÉSIDENCE D'ARTISTES EN DUO
LaboVictorHugo (Rouen)

→ Appel à candidatures

Dans le cadre du programme européen CreArt 3.0, la Ville de Rouen lance un double appel à candidatures pour une résidence destinée à deux artistes, l'un.e originaire de Rouen et l'autre issu.e du réseau CreArt. Iels sont invité.e.s à travailler pendant 5 semaines à Rouen, au **LaboVictorHugo, du 28 septembre au 30 octobre 2026.**

- ## Programme CreArt

CreArt est un réseau européen de coopération culturelle dans le domaine des arts visuels, qui relie 13 villes et associations [1]. Rouen en est membre depuis 2017.
Au travers d'un programme d'activités déployé sur 3 ans, CreArt poursuit 2 objectifs principaux :
- Développer la mobilité extranationale des artistes et l'interconnaissance ;
- Structurer et professionnaliser la filière des arts visuels dans les différents territoires ;

Chaque ville propose alors un ensemble de projets à l'attention des artistes et des publics: mois de la créativité, art dans l'espace public, colloques, formation professionnelle ainsi qu'un important programme de résidences d'artistes.

Le réseau est soutenu par l'Union européenne dans le cadre du programme «Creative Europe».

[1] Valladolid (Espagne), Aveiro (Portugal), Association HDLU (Zagreb, Croatie), association Artkomas (Kaunas, Lituanie), Lublin (Pologne), Skopje (Macédoine du Nord) Venise (Italie), Latvia (Lettonie), Oulu (Finlande), Regensburg (Allemagne), Budweis (République Tchèque), Clermont-Ferrand (France)

- ## Le « LaboVictorHugo »

Situé dans le quartier Martainville, le **LaboVictorHugo** est un lieu municipal dédié à la création et à la recherche artistiques. D'une superficie de près de 600 m², il comprend 9 salles, offrant aux artistes des espaces de travail pour développer leur pratique. Le lieu accueille une grande diversité de disciplines — théâtre, danse, arts visuels, création numérique, écriture — et voit se succéder chaque année des centaines d'artistes, collectifs et compagnies.

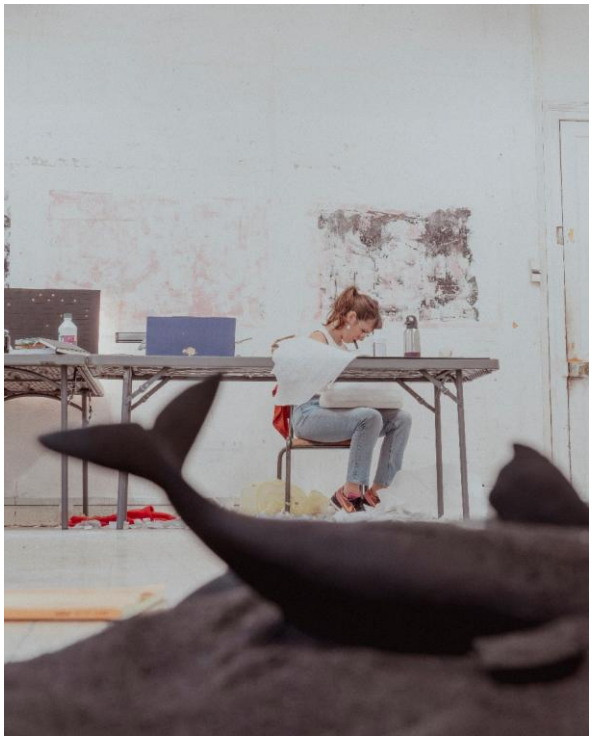

© Archanoe

▪ Contenu et modalités de la résidence

Les deux artistes partageront l'atelier n°9 du LaboVictorHugo, d'une superficie d'environ 60m^2.
Les conditions d'accueil et les équipements étant soumis à diverses contraintes (voisinage, normes électriques, cohabitation avec les services culture, jeunesse et relations internationales), les activités nécessitant l'usage d'outils thermiques (travail du bois, four à céramique, métallurgie) ainsi que l'utilisation de peinture en aérosol ne sont pas autorisées.

© Archanoe

Les artistes seront encadré.e.s par la chargée des arts visuels de la Ville : étapes de travail, découverte du réseau culturel, invitation aux événements culturels.

Pendant la résidence, une journée Portes ouvertes du Labo est organisée **samedi 3 octobre 2026** dans le cadre de la manifestation *Automne Curieux*. La présence des artistes est requise pour accueillir le public et partager avec lui l'avancement de leurs recherches et productions respectives.

Un rapport final devra être remis à l'issue de la résidence.

▪ Modalités financières

Bourse de résidence (honoraires et indemnités journalières) : **1 700 €**
Frais de production (matériel, location et prestation): **500 €**

▪ Qui peut candidater ?

Cet appel s'adresse aux artistes-auteur.ice.s vivant et travaillant à Rouen ou sa métropole, évoluant dans les champs des arts graphiques, plastiques, numériques et photographiques.

La résidence n'a pas de thématique spécifique, les artistes y poursuivront leurs recherches et créations personnelles. Une attention particulière sera néanmoins portée aux artistes interrogeant la transition écologique dans leur démarche ou/et dans leur processus de création.

La maîtrise de l'anglais est requise.

▪ Modalités de candidature

Pour répondre à l'appel, merci d'envoyer à Claire Blin (claire.blin@rouen) les pièces suivantes avant le **lundi 13 juillet 2026**:
- un CV (merci de préciser date de naissance et adresse) ;
- un portfolio ;
- une courte présentation du projet (une page). Ce document devra également préciser les besoins techniques et medium utilisés ;
- une attestation d'immatriculation Urssaf.

Seuls les dossiers complets seront examinés.
La Ville de Rouen communiquera les résultats de la sélection avant le **24 juillet 2026.**